



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

1^{er} février 2007

Une sacré hausse !

+ 0,8 %

Brigadier 4^{ème} échelon = 15,06 €

Gardien 6^{ème} échelon = 13,56 €

**La IV^o Fonction
publique ... Vite !**

BN 18/01/2007

La police... LE métier

La FPJP... LE syndicat

18/01/2007

Petit coup de pouce aux salaires des fonctionnaires

La hausse des salaires des fonctionnaires prévue au 1er février sera majorée de 0,3 point à 0,8 %, a annoncé hier le ministre de la Fonction publique, Christian Jacob. Le coût total du dispositif est évalué à 300 millions d'euros pour l'Etat.

Les fonctionnaires bénéficieront bien d'un petit coup de pouce le 1er février (« Les Echos » du 10 janvier). Le ministre de la Fonction publique, Christian Jacob, a annoncé hier que la hausse de 0,5 % décidée par le gouvernement il y a un an serait portée à 0,8 %. Il y a ajouté quelques zakouski telles une extension du chèque emploi-service (Cesu) aux enfants de 3 à 6 ans et des mesures statutaires en faveur des cadres (catégorie A).

Il s'agit, pour l'essentiel, de prolongements de l'accord social et statutaire signé au mois de janvier avec la CFDT, la CFTC et l'Unsa, qui ont le mérite de signifier que le gouvernement ne se laisse pas enfermer dans une logique d'augmentation générale.

« Le résultat d'efforts de gestion »

Le coût total du dispositif est évalué à 300 millions d'euros pour l'Etat, dont 255 millions d'euros au titre de la seule augmentation. Ce ne sont « *pas des étrennes, mais le résultat d'efforts de gestion* », a affirmé Christian Jacob. Celui-ci a expliqué que « *l'arbitrage rendu par le Premier ministre* » correspond à la redistribution aux agents de la moitié des économies de masse salariale de l'Etat réalisées en 2006 selon un chiffrage soudain de Bercy... Ce serait pur hasard que le geste consenti permette d'atteindre 1,5 %, soit l'inflation. Personne ne peut évidemment être dupe de l'argument, à trois mois de l'élection présidentielle.

Peut-être le fait que Christian Jacob reste un des derniers ministres villepinistes a-t-il joué. Mais c'est plus probablement le souci d'adoucir la fin de mandat du Premier ministre et de Jacques Chirac, un an après avoir essuyé un conflit historique avec le contrat première embauche (CPE) qui a pesé, ainsi que celui d'éviter une poussée de fièvre juste avant l'élection présidentielle.

L'effort reste cependant limité, d'autant que rien n'empêchera un prochain gouvernement de le comptabiliser au titre de 2007, année encore vierge, quand il ouvrira le dossier. Il est en outre bien moindre que celui consenti en 2005 avant le référendum sur le Traité

constitutionnel européen pour tenter (sans succès) d'amadouer les fonctionnaires. Le ministre de l'époque, Renaud Dutreil, avait accordé une rallonge salariale de 0,8 % pour 2005 en début d'année, là où il ne s'agit que d'un rattrapage de 0,3 % sur l'an passé. Il est vrai qu'en 2005, le gouvernement était confronté à une forte mobilisation sur le pouvoir d'achat, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Une forme de prime à la CFDT

Les syndicats ne peuvent pas dire, aujourd'hui comme il y a deux ans, que « *la mobilisation paie* ». Ils apparaissent en outre affaiblis par leurs divisions. La conception très particulière du dialogue social de Christian Jacob qui lui fait préférer les rencontres unilatérales aux séances de négociation, avant de se réserver le pouvoir de trancher, lui a permis encore une fois d'en jouer. Hier, il a ainsi donné une forme de prime à la CFDT, la CFTC et la CGC, seules à avoir accepté de le rencontrer en tête-à-tête sur les salaires, leur réservant la primeur de son annonce, juste avant sa conférence de presse. Réagissant à chaud, toutes trois se sont félicitées des mesures rendues publiques, même si elles ont rappelé le contentieux salarial. Elles ne sont cependant pas allées jusqu'à s'engager sur un accord, que Christian Jacob ne demandait de toutes façons pas, conscient de son impossibilité, à proximité des échéances électorales.

Jugeant les mesures annoncées insuffisantes, la CGT, la FSU, FO, l'Unsa et Solidaires ont décidé d'appeler à une journée nationale d'action et de grève le 8 février, date choisie aussi par les syndicats de la SNCF pour mobiliser.

LEÏLA DE COMARMOND